

UN LIBRARY

AUG 12 1974



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11432
9 août 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 8 AOUT 1974, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL
DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DU
YEMEN AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Agissant en ma qualité de Président du Groupe asiatique pour le mois d'août et conformément au mandat que le Groupe m'a confié, j'ai l'honneur de vous faire savoir qu'au cours de la réunion qu'ils ont tenue le mercredi 7 août 1974, les représentants des Etats membres du Groupe asiatique ont décidé d'appuyer la demande d'admission de la République de Guinée-Bissau à l'Organisation des Nations Unies contenue dans la lettre datée du 16 juillet 1974, adressée au Secrétaire général par le Commissaire principal du Conseil des commissaires d'Etat de la République de Guinée-Bissau.

On sait que depuis la proclamation de son indépendance le 24 septembre 1973, la République de Guinée-Bissau a été reconnue par plus de 80 Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies.

Le Groupe vous serait obligé de faire en sorte que cette demande soit examinée par le Conseil de sécurité dès que possible.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent par intérim de
la République arabe du Yémen
auprès de l'Organisation des Nations Unies,

Président du Groupe asiatique,

(Signé) Ahmed AL-HADDAD